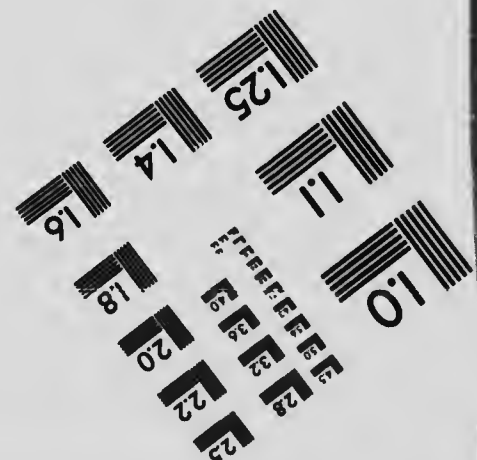
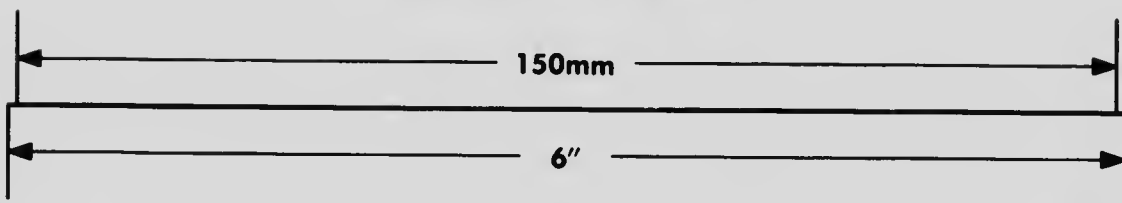
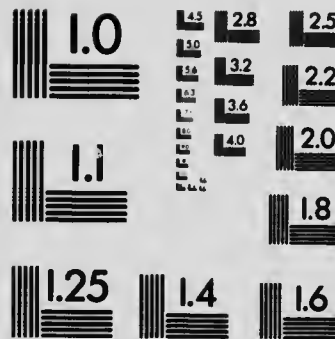
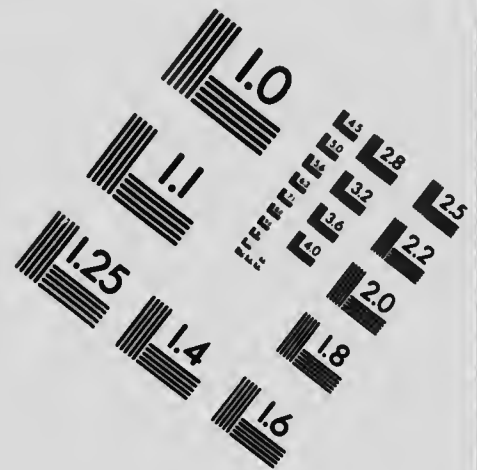
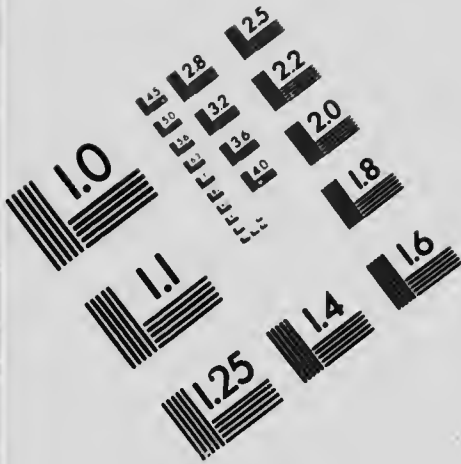


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



APPLIED IMAGE, Inc
1653 East Main Street
Rochester, NY 14609 USA
Phone: 716/482-0300
Fax: 716/288-5989

© 1993, Applied Image, Inc., All Rights Reserved

**CIHM
Microfiche
Series
(Monographs)**

**ICMH
Collection de
microfiches
(monographies)**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1994

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

☒ Coloured covers/
Couverture de couleur

☐ Covers damaged/
Couverture endommagée

☐ Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

☐ Cover title missing/
Le titre de couverture manque

☐ Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

☐ Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

☐ Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

☐ Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

☐ Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure

☐ Blank leaves added during restoration may appear
within the text. Whenever possible, these have
been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.

☐ Additional comments:
Commentaires supplémentaires:

☐ Coloured pages/
Pages de couleur

☐ Pages damaged/
Pages endommagées

☐ Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

☒ Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

☐ Pages detached/
Pages détachées

☒ Showthrough/
Transparence

☒ Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

☐ Continuous pagination/
Pagination continue

☐ Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:
Le titre de l'en-tête provient:

☐ Title page of issue/
Page de titre de la livraison

☐ Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

☐ Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
☐	☐	☐	☐	☐	☐	☒	☐	☐	☐	☐	☐

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

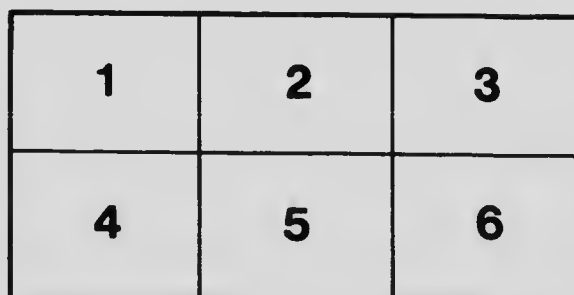
National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol ➡ (meaning "CONTINUED"), or the symbol ▼ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

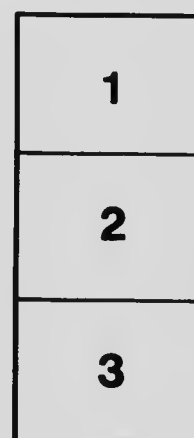
Bibliothèque nationale du Canada

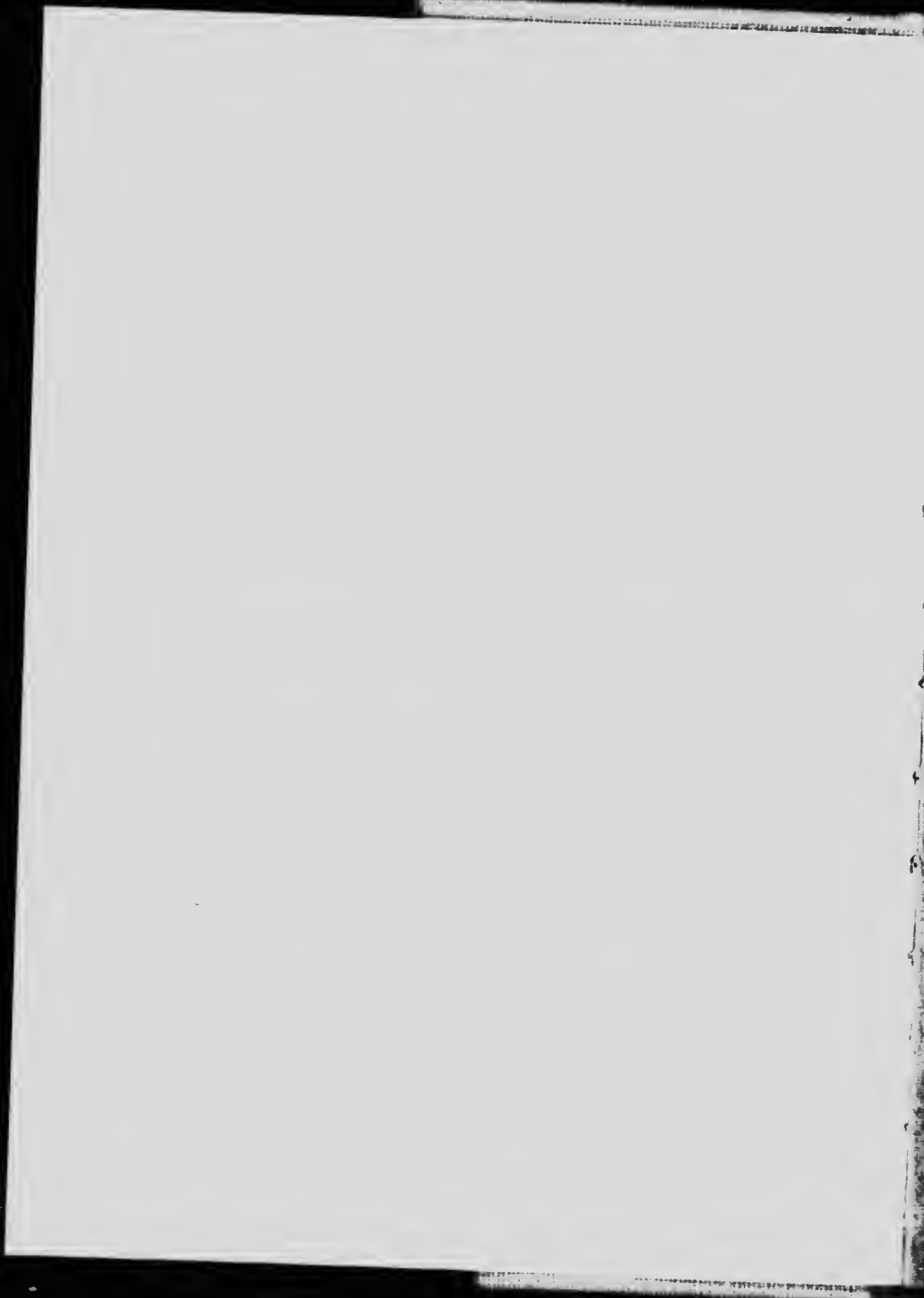
Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole ➡ signifie "A SUIVRE", le symbole ▼ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.





57

LA BONNE LOGEUSE

PAR

ETIENNE BLANCHARD

Prêtre de Saint-Sulpice



TRACTS PAROISSIAUX

Église Saint-Jacques

MONTREAL

1919

HD 7287

16

C3

B55

JAN 13 1972

LA BONNE LOGEUSE

PAR

ÉTIENNE BLANCHARD

Prêtre de Saint-Sulpice

Réjean
Olivier

4736

Ex-Libris

Chambre à louer — Telle est l'affiche qui s'étale à la porte d'un si grand nombre de maisons de notre ville que le visiteur venu de l'étranger en demeure tout surpris.

C'est un triste état de choses, résultat des conditions actuelles de la vie.

Il y a, à la ville, une foule de jeunes gens qui sont étudiants, comptables, commis, apprentis, etc., et de jeunes filles employées de bureau, sténo-dactylographes, couturières, modistes, cigarières, en un mot, toutes celles que les Parisiens désignent par le nom gracieux de *midinettes*, parce qu'elles sortent en foule des ateliers à midi.

Les chambreurs (1) se composent donc en majeure partie de jeunes gens sans parents ou dont les parents

(1) Bien que le mot "chambreur" ne soit pas connu en France pour désigner une personne en chambre, qu'on me permette de l'employer dans le cours de cet écrit. C'est un mot canadien de bonne frappe qu'on doit préférer au barbarisme anglais: "roomeur", "roomeuse".

A un prêtre en visite de paroisse qui demandait à une maîtresse de maison si elle avait des personnes en chambres, la dame répondit:

— Oui, un "roomeur" et une "roomeuse".

— Sont-ils catholiques?

— Certainement, répondit la logeuse. Ce sont des Canadiens comme vous et moi.

Etonnement du visiteur qui avait cru qu'il s'agissait d'un Roumain et d'une Roumaine!

demeurent au loin. Ajoutons, ce qui est lamentable, qu'un petit nombre de jeunes gens et de jeunes filles de la ville, gagnant leur subsistance, se mettent en chambre pour jouir d'une liberté plus grande en se soustrayant à la surveillance de leurs parents. Si la mère anxieuse et alarmée reproche à son fils, et surtout à sa fille, des sorties trop fréquentes, des rentrées tardives le soir, c'est souvent l'ultimatum :

— Je gagne ma vie, et je compte être libre d'agir à ma guise. Si vous n'êtes pas contente, vous n'avez qu'à le dire : je me mettrai en chambre.

Raisonnement insolent et étourdi qui a causé la perte d'une foule d'âmes !

Quand on a de telles idées sur la liberté, on ne tarde pas à en abuser, et c'est l'honneur et l'avenir compromis qui en sont le prix.

Devoirs de la logeuse (1) — Toute cette jeunesse en chambre a soif de liberté et d'indépendance et si rien n'y met obstacle, c'est le désordre qui s'ensuit fatalement.

De là vient pour la logeuse le devoir d'empêcher tout ce qui pourrait causer du tort à Dieu, à la religion, aux âmes, à sa renommée et à celle de sa maison, ainsi qu'à l'honneur des personnes qu'elle abrite sous son toit. "Si quelqu'un, dit saint Paul, n'a pas soin des siens et particulièrement de ceux de sa maison, il a renoncé à la foi et il est pire qu'un infidèle." (I Tim. V., 8.)

Difficultés — Bien tenir une maison où on loue des chambres est une chose plus difficile qu'on ne le croit généralement, si l'on tient à faire strictement son devoir et à tenir sa conscience à l'abri de tout reproche.

(1) Ce mot, peu connu au pays, sert à désigner une femme qui tient des chambres garnies (Larousse). Il est bref et plus précis que nos expressions: "Femme qui loue des chambres", "maîtresse de maison", etc.

Cela est dû à la vague d'immoralité qui déferle et menace de désagréger jusqu'à sa base le roc de nos honnêtes traditions. Le cinéma, le théâtre, la mauvaise presse ont jeté leur triste semence et nous commençons à en récolter les déconcertants résultats. On n'a plus honte du mal et les personnes chatouilleuses sur le chapitre de l'honneur se font de plus en plus rares. Les jeunes filles rient aujourd'hui de ce qui aurait fait monter la honte au front de leur mère. Les mauvais exemples semblent venir les justifier dans leur légèreté (pour ne pas dire plus) et à ceux qui leur font des reproches, elles répondent étourdiment :

—Je ne suis pas pire que les autres. Tout le monde fait comme moi.

Que de fois j'ai vu des logeuses pleurer et se lamenter, la conscience en alarme. Elles étaient dans l'alternative ou de mettre à la porte des concubinaires, des jeunes gens ou des jeunes filels qui avaient eu l'audace de transformer leur chambre en "chambre libre", ou, privées du revenu de ces chambres sur lesquelles elles comptaient pour payer le loyer de leur maison, dans l'affreuse nécessité d'abandonner aux doigts crochus d'un propriétaire exigeant, représenté par un huissier rapace, un mobilier ramassé à force de temps et d'épargne !

Si une chrétienne veut avoir la paix de l'âme tout en étant logeuse, qu'elle réfléchisse mûrement avant de s'engager dans ce coûteux et difficile métier. Le monde est méchant et les jeunes gens qui désirent la liberté pour donner cours à leurs passions sans frein n'ont plus de décence.

Choix des chambreurs — Il serait à désirer que les personnes qui louent des chambres n'acceptent que des chambreurs du même sexe. Les dangers seraient ainsi considérablement diminués. On comprend les inconvénients qui se présentent lorsque, sur le même étage et souvent dans des chambres voisines, habitent

des jeunes gens et des jeunes filles. L'occasion est alors constante et souvent fatale. Elle deviendrait nulle sur ce rapport si une logeuse décidait de ne prendre chez elle que des messieurs, alors que la voisine n'accepterait que des dames ou des demoiselles. Tout le monde y gagnerait.

Par charité et pour empêcher bien des abus lamentables, une logeuse qui donne asile à des demoiselles devrait laisser à leur disposition un coin de salon pour y recevoir leur amoureux. Il est tout juste qu'une jeune fille songe à son avenir, qu'elle pense au mariage. La fréquentation devient alors nécessaire, mais où se fera-t-elle ? Dans la rue, au théâtre, au cinéma ? Cela ne convient pas et le danger est trop grand. Dans la chambre de la jeune fille ? Le danger et l'inconvenance sont encore plus grands. Si cependant il est tout à fait impossible pour une logeuse d'offrir à une jeune fille courtisée un coin de salon, et si cette demoiselle est obligée, à cause de ces regrettables circonstances, de recevoir dans sa chambre, il faut absolument que la porte soit grande ouverte, sur un corridor où l'on passe fréquemment et dans lequel la dame de la maison fasse de nombreuses apparitions.

Il arrive parfois qu'un monsieur et une dame désirent louer une chambre pour quelques jours, une semaine, un mois. Il faut leur demander alors :

— Etes-vous mariés ?

S'il n'y a rien de louche dans l'attitude, la toilette, les manières des aspirants chambreurs, ils peuvent être acceptés, non sans être soumis dans la suite à une étroite surveillance.

Mille petits détails qui peuvent paraître insignifiants indiquent souvent à une maîtresse de maison si elle a affaire à des gens honnêtes ou à des coquins masqués.

Des attentions trop délicates, une déférence exagérée, des mots trop tendres, des manières trop affectueuses peuvent être l'indice que l'on héberge des

hypocrites qui se sont introduits canaillement dans une maison honnête sans rougir de la turpitude de leur conduite.

A la visite de paroisse je demandais à une logeuse, si le couple qui habitait telle pièce de la maison était bien marié.

— Je le crois, me dit la dame.

— Non, non, dit une petite fille de huit ans, ils ne sont pas mariés. Quand l'homme revient du travail, la dame l'embrasse.

Psychologie enfantine d'une rare lucidité. L'enfant avait raison dans le cas présent. Sur quoi était-elle son opinion ? Peut-être voyait-elle plus souvent son père et sa mère se quereller que se donner ces marques d'affection, alors que sa grande soeur se les permettait parfois avec son fiancé !

Dès qu'on s'aperçoit qu'un couple n'est pas en règle, il n'y a rien autre chose à faire que de mettre prestement à la porte ces gens dépourvus de morale tout en les accablant de vifs et cinglants reproches. Jusqu'ici les bonnes chrétiennes n'ont pas assez protesté ; elles auraient dû sursauter d'indignation devant ce sans-gêne d'être dévoyés. Elles les ont traités trop doucement, sans étonnement aucun, ce qui fait que les jeunes gens d'aujourd'hui ne connaissent plus la honte ni le remords et se damnent le coeur joyeux, en se disant que, après tout, ce n'est pas si mal, puisque personne ne leur fait de reproches : les honnêtes gens n'ayant pas du tout l'air surpris de leur conduite, nul n'ouvrant la bouche pour les blâmer. Que la source de l'audace des méchants soit dans le silence, l'indifférence, l'insouciance des bons, c'est une vérité aussi décourageante que connue de tout le monde.

Chambres "libres" — Quand un jeune homme ou une jeune fille ont l'inqualifiable effronterie de venir demander une "chambre libre" (dans laquelle ils peuvent recevoir qui ils veulent, la porte fermée), un

simple "non" de la part d'une maîtresse de maison honnête ne suffit pas. Elle doit se compter insultée, car une telle proposition ne se fait qu'aux maîtresses de maisons louches et de mauvaise réputation. C'est pourquoi, bondissant de révolte, une bonne chrétienne doit répondre :

— Pour qui me prenez-vous ? Faire une telle demande dans une maison respectable ! Vous ne rougissez pas ! c'est qu'il vous manque du cœur.

Vous n'avez donc pas de parents ? Si vous en aviez, vous n'oseriez pas les déshonorer de la sorte.

Passez votre chemin, méchant garçon, méchante fille. Si je vous recevais, j'aurais peur que vous attiriez le feu du Ciel sur ma maison. Ne souillez pas plus longtemps le seuil de ma porte. Allez-vous-en, être dévergondés que vous êtes.

Propreté — Pour que le chambreur et la chambrreuse passent volontiers la veillée et les dimanches à leur chambre, se reposent bien et à l'abri de toute occasion, il faut qu'une logeuse tie ne sa maison bien propre. Il est des demeures dont l'odeur asphyxiante suffoque dès qu'on en franchit le seuil. Tout traîne à l'entrée : balais, seaux, cuvettes. Des torchons et du vieux linge sont jetés négligemment sur la rampe de l'escalier. Les chambres des jeunes gens sont mal entretenues. Les meubles pourraient servir d'agenda, car il est facile d'y écrire en note ce qu'on craindrait d'oublier : la poussière qui les saupoudre le permet aisément. Du linge sale s'accumule dans les coins. Parce que le jeune homme pressé n'aère pas sa chambre avant de partir pour son travail le matin, ce n'est pas une raison pour celle qui fait les chambres de laisser les fenêtres hermétiquement closes pendant toute la journée. Il n'est pas surprenant alors que le chambreur, ne trouvant aucun attrait pour se reposer, faire une lecture intéressante dans sa chambre, n'y passe que les heures obligatoires de sommeil, et, inconsciem-

ment, s'éloigne de chez lui pour aller au club, au cinéma ou dans les pires lieux de perdition.

Même chose pour la jeune fille qui ne sait pas tenir sa chambre en bon état. La main discrète de la maîtresse de maison devrait y mettre un ordre attrayant et une souriante propreté.

Une logeuse chrétienne aurait tout intérêt à accrocher aux murs de ses chambres quelques images saintes qui rappelleraient aux chambreurs leurs devoirs et les mettrait à la gêne pour y étaler de ces gravures lestes et suggestives qu'on y voit trop souvent. En tout cas, il n'est pas permis de laisser fixer aux murs de sa maison des images immorales, fût-ce même dans une pièce qu'on a louée.

Ordre — Il est pénible de séjourner dans une demeure où il y a du désordre, chose fréquente dans une maison habitée par plusieurs chambreurs.

Le bruit, le tapage ne doivent jamais être tolérés. Les jeunes gens qui ont un travail dur et les jeunes filles fatiguées, anémiées, exténuées par de rudes et épuisantes besognes ont besoin de repos. Or, comment reposer lorsque dans une chambre voisine, il y a remue-ménage, bavardage, bruyants éclats de rire jusqu'à onze heures et minuit? C'est pis encore si une logeuse permet à des jeunes gens de s'enfermer dans une chambre pour y passer la nuit à boire, à raconter des histoires risquées, à jouer à l'argent. Il faut être sur ce point d'une inflexible rigueur.

Sortir de sa chambre dans un demi-déshabillé, traverser ainsi d'une pièce à l'autre, laisser la porte de sa chambre entr'ouverte alors qu'on est à faire sa toilette, c'est là un abus qui ne doit pas exister dans une maison bien tenue.

Pour aucune raison, financière, de nécessité ou autre, il n'est permis à une maîtresse de maison de laisser faire le mal chez elle. Si elle s'aperçoit qu'une jeune fille ne reçoit pas convenablement son ami en

refusant de se servir du salon mis à sa disposition et surtout en tenant la porte de sa chambre fermée pour se soustraire aux regards gênants, il faut l'avertir fermement de cesser ces procédés ou d'aller attirer les malédictions de Dieu sur une autre demeure que sur celle d'une famille chrétienne. Quand on ne désire pas le mal, inutile de se cacher.

Il arrive parfois — nos mœurs sont aujourd'hui si légères — que des jeunes gens sans vergogne sont assez dépourvus du sens de la dignité humaine pour amener à leur chambre leur fiancée qu'ils essaient de faire passer leur soeur ou leur cousine.

Il est à peine croyable que des jeunes filles qui se disent honnêtes, dont l'âme est encore toute chaude de piété, qui sortent à peine du couvent, se permettent des démarches dignes de filles publiques, de prostituées.

On peut difficilement concevoir comme le sens des convenances est émoussé chez les soi-disant "demoiselles" d'aujourd'hui et la facilité avec laquelle un chambreur réussit à amener chez lui une jeune fille qui se prétend respectable. Que fait-elle, cette jeune fille, des bons conseils qu'elle a reçus au couvent? D'une formation de huit ou dix années de piété et d'attentions délicates de la part de ses maîtresses? De ses communions quotidiennes et de ses confessions hebdomadaires? De ses serments devant l'autel de Marie? De ses promesses à la Mère du Ciel, sous la bannière de laquelle elle était heureuse de marcher il y a à peine six mois? Tout cela est foulé aux pieds par la présomption, l'étourderie et l'esprit d'indépendance.

Si (ce qui est un déplorable pis aller), on peut permettre qu'une jeune fille, avec toutes les précautions convenables, reçoive son prétendant dans sa chambre, jamais on ne peut souffrir qu'un chambreur amène chez lui une personne d'un autre sexe. C'est le comble de l'inconvenance et un véritable scandale pour les autres personnes qui habitent la même maison.

Une logeuse, dût-elle marcher vers la ruine en

laissant non louées des chambres dont elle ne pourrait retirer un revenu indispensable que de cette manière, n'a pas le droit d'hésiter. Il est dans la vie de dures nécessités. S'il vaut mieux mourir que de pécher, il vaut encore mieux souffrir de la pauvreté que de pécher. D'ailleurs, jamais de l'argent gagné de cette manière n'a profité. C'est la farine du diable qui tourne en son. C'est l'argent maudit qui cause les maladies, les deuils de famille, les accidents, les incendies, les épidémies, les maladies contagieuses, la perte des corps et plus souvent encore la perte des âmes.

Surveillance intérieure — Qu'une maîtresse de maison ouvre les yeux. Souvent, le danger ne vient pas de l'extérieur : il est à l'intérieur même de son domicile. Si une femme doit protéger les étrangers auxquels elle donne abri, elle doit encore plus protéger sa famille. Il est des personnes en chambre qui peuvent être un danger constant pour son époux et pour ses fils, de même qu'il est des chambreurs qui sont une occasion de péché pour ses propres filles. Qu'elle prenne garde aussi aux amis de la maison. Souvent une femme trop confiante est la cause insouciante de bien du mal. Pendant qu'elle est occupée aux soins du ménage à l'étage inférieur, pendant qu'elle est hors de chez elle, en visite ou à "magasiner", elle ne se doute pas des fautes qui peuvent se commettre chez elle et qu'elle n'apprendra peut-être qu'après sa mort, lorsque Dieu lui demandera compte de son incurie et de sa négligence.

Une femme consciencieuse ne peut permettre qu'un jeune homme et une jeune fille qui s'aiment dans un but de mariage demeurent tous les deux chez elle. S'il y a fréquentation, il faut absolument que l'un ou l'autre aille demeurer ailleurs. La convenance l'exige. Il faut mettre les jeunes gens à l'abri de tout danger et même de tout soupçon.

Seules des personnes de mœurs recommandables et d'une conduite exemplaire peuvent être gardées dans

une maison honnête. Quand bien même leur conduite serait bonne dans la maison où elles ont leur chambre, il ne faut pas donner asile à ces sortes de gens qui sont un danger constant pour les autres chambreurs et compromettent la réputation de la maison et de ceux qui l'habitent.

Conversations — Il est des personnes qui, pour étourdir les remords de leur conscience, pour se justifier aux yeux du monde de leur conduite honteuse, énoncent des principes risqués et attaquent facilement la religion.

Il est du devoir d'une femme chrétienne de défendre les principes de la morale et la religion qu'elle pratique, chaque fois que l'occasion s'en présente. Laisser déblatérer contre sa religion et sa foi par des êtres corrompus, des débauchés, de jeunes freluquets et souvent des étrangers trop généreusement hospitalisés au pays, serait de la dernière lâcheté. Il faut se rappeler les paroles de la sainte Ecriture : "Celui qui rougira de moi devant les hommes, je rougirai aussi de lui devant mon Père qui est dans les Cieux".

Il faut aussi protester contre les conversations déplacées, les jeux de mots grivois, les reparties scabreuses, les chansons équivoques que peuvent se permettre les chambreurs.

Ne le dissimulons pas, il y a des filles méchantes qui réussissent à s'introduire dans les maisons où plusieurs jeunes filles sont en chambre. Ce sont des recruteuses de maisons de prostitution. Elles font la traite des blanches, et cela, à tant par tête. C'est un salaire supplémentaire qu'elles ont la diabolique science de se faire en dehors de leurs heures de travail. C'est par leur conversation qu'une habile maîtresse de maison saura les découvrir. Elles plaignent les jeunes filles à maigre salaire, leur vantent la beauté des toilettes, la douceur d'une vie facile, leur proposent une situation agréable et finissent ainsi par tromper les naïves. Elles

les dirigent vers les lupanars et les jettent dans les voies néfastes du libertinage professionnel. Les jeunes filles de la campagne, trop peu averties, ignorantes du mal, tombent, hélas ! bien facilement, dans leurs pièges perfides.

Danger pour les jeunes filles — On parle beaucoup du triomphe du vice dans les grandes villes. Le rapport du "Comité des Seize" a levé un coin du voile qui cache des plaies dégoûtantes.

Ce n'est point du nouveau.

M. McGinn, ancien gouverneur de la prison de Montréal, dans son rapport à l'Assemblée Législative, en 1849, déclare "qu'une partie des malheureuses filles, confinées dans cette prison pour cause de dépravation et de prostitution, étaient venues de la campagne pour se mettre en service dans la ville. Ces jeunes filles sont assez souvent les victimes de leur imprudence, et tombent dans les filets des maîtresses de maisons de prostitution. Ces femmes dépravées les attirent chez elles, les trompent, les enivrent et leur ôtent tout moyen d'échapper de leurs mains, en employant même la force physique. Éloignées de leurs parents, et ne sachant à qui recourir pour se tirer des mains de ces maîtresses, ces malheureuses se livrent à l'ivrognerie pour oublier l'horreur de leur situation, étouffer les remords de leur conscience et finissent par s'abandonner entièrement à la prostitution."

Il y a de cela soixante-dix ans et il en est encore ainsi aujourd'hui. L'humanité ne change point.

Bonté maternelle — Il n'est pas permis à une femme chrétienne de se désintéresser de la jeunesse qui loge chez elle et d'être indifférente aux dangers qui menacent les jeunes filles. C'est un devoir religieux et national. Le cœur d'une bonne servante de Notre-Seigneur devrait être navré lorsqu'elle voit le mal se

faire autour d'elle et les âmes s'en aller vers la perdition. Honte à ces femmes sans coeur qui disent :

— Tel chambreur, telle chambreuse me paie bien. Je n'ai pas à m'occuper de sa conduite. Je me mêle de mes affaires.

A Dieu qui leur demandera compte de la perte de ces âmes, qu'elles auraient pu prévenir, répondront-elles comme Caïn :

— *Suis-je leur gardienne?*

S'il en est ainsi, qu'elles s'attendent à voir s'appesantir sur leur tête la malédiction qui écrasa le premier fratricide.

C'est pourquoi une femme qui comprend son devoir aura pour ses chambreurs et ses chameuses une bonté maternelle. Elle se mettra à la place de la mère de ce jeune homme, de cette jeune fille qui se perdent et elle se dira : "Quelle ne srait pas ma désolation si je voyais mon fils, ma fille sur le chemin du mal ! Je donnerais ma vie pour les en écarter. Pourquoi ne ferais-je pas tout ce qui est en mon pouvoir pour empêcher qu'une mère ne verse des larmes, qu'une famille ne soit déshonorée ?

Si elle s'aperçoit qu'un jeune homme va à sa chambre de mauvais amis, qu'il se laisse aller à l'ivrognerie, au jeu, aux fréquentations dangereuses, qu'il manque la messe le dimanche, qu'il passe la nuit en dehors de chez lui, elle aura le tact, en lui parlant avec une onction maternelle, de le tirer de ses égarements en le faisant réfléchir sur les dangers auxquels il s'expose. Elle saura l'arracher des griffes du mal.

Si une jeune fille de ses chameuses a des relations louches, des visites suspectes, des sorties inconvenantes et tardives ; si elle s'éloigne de ses devoirs religieux, perd sa piété, semble s'acheminer vers la honte, elle saura trouver dans son coeur de mère des paroles douces et convaincantes auxquelles répondront des sentiments filiaux non encore éteints. Elle jettera le cri d'alarme

dans cette âme qui croit pouvoir impunément longer d'affreux précipices et elle la ramènera sur la terre ferme, sur le terrain où les chutes fatales ne seront pas à craindre.

Bons conseils — Une personne habile peut donner beaucoup de bons conseils sans blesser personne et sans avoir l'air de l'imposer. Si un jeune homme gaspille son argent, elle lui parle de l'avantage de l'économie; elle lui signale un tel et un tel qui ont bien réussi dans la vie en se mettant en garde contre toute dépense inutile. A une jeune fille vaniteuse, entichée de la toilette, elle vante la simplicité dans les vêtements et souligne le fait que les toilettes tapageuses donnent fort à douter de la moralité de celle qui les porte. Que de jeunes filles que leur toilette ferait passer pour des princesses, si leur manque d'éducation ne les trahissait, ou des prostituées si on ne les savait bonnes par ailleurs.

Au temps des Pâques et des retraites paroissiales, à toutes les grandes fêtes religieuses, la bonne logeuse en parle à ses chambreurs, elle les encourage à assister aux offices, elle leur donne le bon exemple en y étant elle-même fidèle, et elle s'offre de réveiller de bonne heure le matin ceux qui, par leur emploi, sont forcés d'assister à une messe matinale.

Les malades — Une bonne maîtresse de maison prend un soin tout à fait maternel de ceux qui tombent malades chez elles. Elle les soigne comme ses propres enfants. C'est un devoir de charité très agréable à Dieu qui récompense un verre d'eau froide donné en son nom et bien davantage le dévouement envers les souffrants.

De bons soins donnés à temps empêchent souvent un mal d'être mortel. On voit souvent des femmes au coeur dur abandonner à leur sort des chambreurs dont elles étaient bien contentes de retirer l'argent quand la santé leur souriait. Maintenant que le malheur les

frappe, elles les repoussent du pied, ce qu'elles ne feraient pas pour de simples étrangers ou pour leurs animaux domestiques. Si elles demandent le prêtre, c'est pour lui "donner l'ordre" de les débarrasser au plus tôt d'un malade gênant. En faut-il plus pour démoraliser les plus courageux et aggraver leur mal? Est-ce là la conduite d'une chrétienne? Une païenne rougirait d'agir de la sorte.

Le bon chambreur — Si la bonne logeuse fait le bon chambreur, on peut dire aussi que le bon chambreur fait la bonne logeuse. Un chambreur qui a de la conscience, du jugement et de la bonne volonté peut faire beaucoup pour améliorer l'état de la maison où il loge. Il ne doit pas souffrir qu'il s'y passe des choses de mauvais goût, déplacées, contre les mœurs. Si une maison a une réputation louches à cause des allées et venues qui s'y font, des personnes qui y résident, des choses qui s'y passent, tous les chambreurs, innocents ou coupables, en subissent la conséquence.

Le bon chambreur n'ira donc pas à l'aveugle se louer une chambre dans n'importe quelle maison sur laquelle s'étale: *Room to let*. Chambre à louer. Qu'il prenne des informations en s'adressant au presbytère de la paroisse où se trouve le logis qu'il désire louer. Les maisons louches sont ordinairement connues des prêtres de la paroisse.

Si, tout en étant dans une maison de bonne réputation, un chambreur s'aperçoit qu'il s'y passe des choses inconvenantes, il devra les faire connaître à la maîtresse de la maison, si elle les ignore, et la menacer de s'en aller si par la suite elle néglige d'y mettre fin. Devant la ferme protestation des gens honnêtes, il est rare qu'une maîtresse de maison ne s'exécute.

Une jeune fille qui tient à son honneur ne doit jamais vivre sous un toit qui abrite le mal. Quand même elle se comporterait à la perfection, elle aura certainement à souffrir de la réputation de la maison

où elle aura sa chambre. Si elle se voit forcée de quitter à cause de cela une demeure tarée, elle en fera bien comprendre la raison à la logeuse, ce qui la portera à réfléchir.

Le bon chambreur a soin de payer au temps convenu le loyer de sa chambre. Il doit songer que les logeuses sont rarement riches, qu'elles ont à faire face à d'onéreuses obligations, qu'il leur faut payer un loyer élevé, les taxes, l'eau, l'électricité, le charbon, le téléphone. N'est-il pas honteux de voir les jeunes gens jeter à pleines mains l'argent qu'ils gagnent, et des jeunes filles gaspiller en cinéma, théâtre, toilette, - parfum, leur maigre salaire et laisser dans les difficultés et les inquiétudes la maîtresse de maison qui peut à peine joindre les deux bouts !

Aux parents — Les parents qui ont de l'influence sur leurs enfants ne doivent jamais les laisser prendre leur chambre dans des maison où leurs principes religieux et leur innocence ne seraient pas à l'abri de tout danger.

Souvent l'ignorance tue l'innocence. Une mère de famille vivant à la campagne ne devrait jamais laisser partir sa fille pour la ville sans la renseigner complètement sur tous les dangers qui l'attendent de la part du patron de bureau, du contremaître d'atelier, du trafiquant de chair humaine, du recruteur de lupanars.

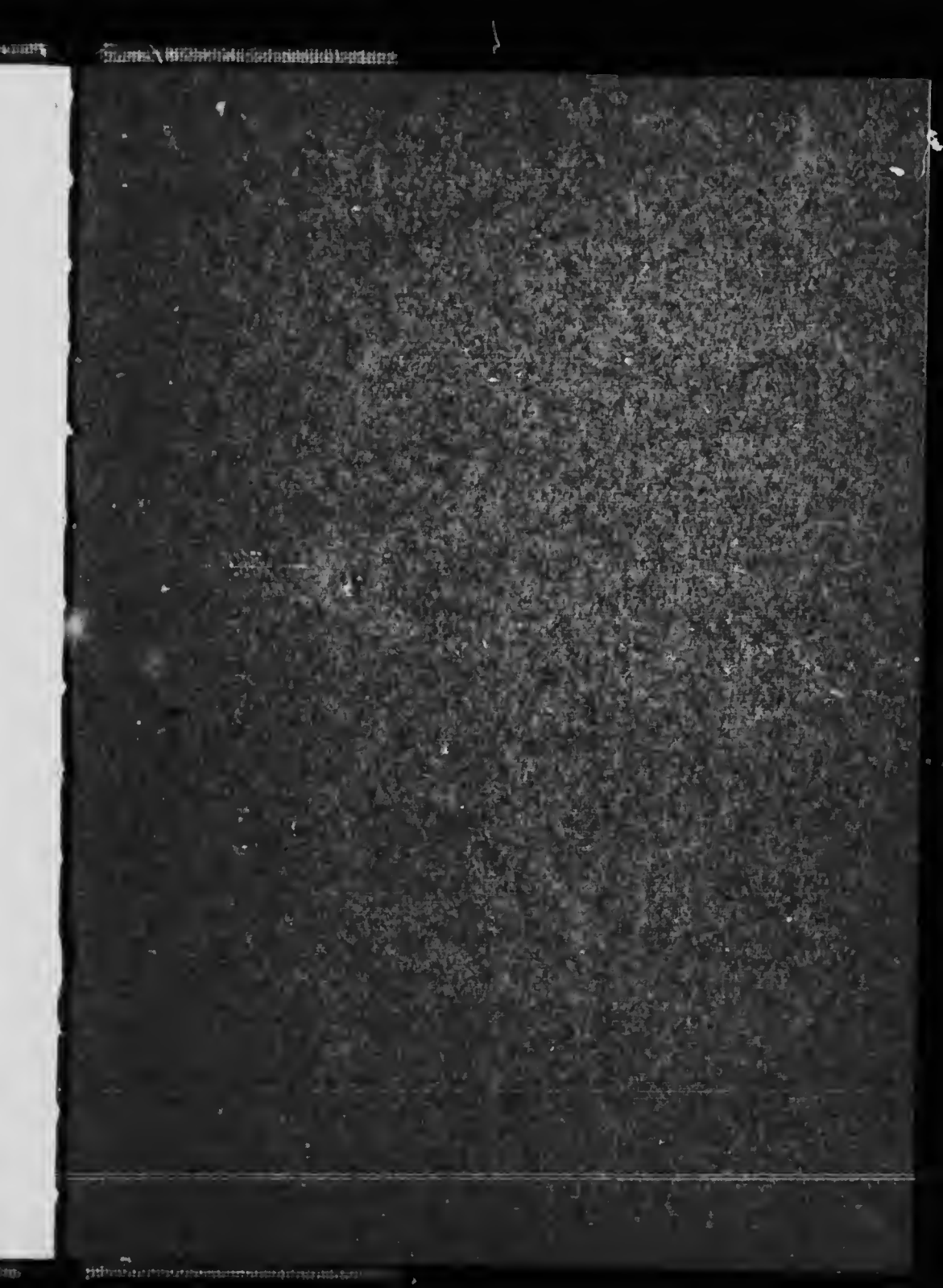
Il y a des pièges partout, même dans les plus insignifiantes annonces de journaux offrant aux jeunes filles des emplois lucratifs sans grand travail. Nombre de jeunes personnes naïves s'y laissent prendre et j'en ai vu plusieurs pleurer leur innocence perdue de cette manière.

Parents chrétiens, ne perdez pas de vue vos enfants vivant en chambre. Exigez qu'ils vous donnent souvent de leurs nouvelles. Ne les confiez qu'à des personnes consciencieuses et sûres qui sauront veiller sur leur foi et les aider à conserver les principes religieux que vous leur avez inculqués.

RÈGLEMENT

- 1.—Eviter de faire du bruit dans sa chambre, surtout aux heures de sommeil.
- 2.—Un monsieur ne devra jamais introduire chez lui une dame ou une demoiselle.
- 3.—Ne jamais sortir de sa chambre sans être convenablement vêtu.
- 4.—Les mauvaises conversations, les chansons grivoises, le jeu et la boisson sont absolument interdits.
- 5.—Bien aérer sa chambre. Eviter de laisser traîner du linge sale ou des comestibles.
- 6.—Etre très bref au téléphone.
- 7.—Ne pas laisser la lumière allumée sans raison.
- 8.—Défense de fixer au mur des images indécentes.

N. B. — Ce règlement devrait être affiché dans toutes les chambres louées.



OUVRAGES SUR LE BON LANGAGE

Dictionnaire du Bon Langage — Volume de 350 pages, comprenant, outre la liste de nos fautes les plus courantes, celle des néologismes à éviter ou à acquérir, des mots anglais difficiles à traduire, une série d'exercices aidant à donner à notre langage journalier une note tout à fait française. Nouvelle édition augmentée, grand format livre de prix, relié: 75 sous; franco, 85 sous.

2000 mots par l'Image — Grand in-8, 112 pp., 50 planches. Combinaison de vocabulaire et de leçons de choses pratiques. Méthode intuitive recommandée pour les classes. Prix: \$0.35; franco, 40s.

Jeu de cartes du Bon Langage — S'instruire en s'amusant, par questions et réponses. Fait sur le modèle des jeux d'Histoire du Canada, d'Histoire sainte, d'Histoire de France et de Géographie du Canada qu'on peut aussi se procurer à la même adresse et au même prix. Prix: \$0.30; franco, 33s., pour la 2e ou 3e série. La première est épuisée.

En garde! — Anglicismes et termes anglais dans le commerce, les amusements, les professions, les métiers, les voyages, à la ferme, au Parlement. Prix: \$0.25; franco, 28 sous

En français — Anglicismes, barbarismes, mots techniques, traductions difficiles, etc., suivis d'exercices, à l'usage des maisons d'éducation, des Cercles de Parler français, des traducteurs, etc. Prix: \$0.50 franco. Rare.

Catalogue de philologie — Publié par l'Université Laval. A pour but de diriger les philologues dans l'étude à fond de la langue française et indique les prix, le nom des éditeurs, etc., d'une foule de livres rares et peu connus. Prix: 25 sous. Rare.

La bonne logeuse — Prix: 10 sous.

1000 mots illustrés — Devenu rare. Franco: \$0.75.

N.-B. — S'adresser à l'abbé Étienne Blanchard, Eglise Saint-Jacques, 331 est, Sainte-Catherine, Montréal, ou aux libraires. Sur réception de \$1.50 l'auteur expédiera franco les trois premiers ouvrages.

9040X2C 34



